

2019-2020 Master Droit de l'immobilier – Parcours Droit et métiers de l'urbanisme durable

*Une spécialisation en
droit de l'urbanisme et
de l'environnement*

Les politiques d'urbanisme intègrent désormais pleinement l'environnement dans ses différentes dimensions (biodiversité, nature en ville, énergies renouvelables, changement climatique et qualité de l'air, pollutions et nuisances, urbanisme littoral...) dans un objectif de développement durable. Le master « Droit et métiers de l'urbanisme durable » (intégré dans la mention « Droit de l'immobilier) propose une formation adaptée aux mutations des politiques et du droit de l'urbanisme et à l'évolution des métiers et des compétences qui les accompagne.

Spécificités du parcours DMUD

Il offre une double spécialisation en droit de l'urbanisme et en droit de l'environnement tout en assurant une véritable transversalité des enseignements relevant de ces deux domaines.



*Une formation
professionnalisante*

Il mobilise des méthodes d'acquisition des connaissances fondées sur la mise en situation professionnelle (atelier de recherche appliquée, cliniques du droit de l'urbanisme et de l'environnement) et faisant l'objet d'une évaluation par compétences.

Il propose une véritable immersion professionnelle grâce à un stage long, de 3 à 6 mois, qui peut être réalisé dans différentes structures publiques ou privées.

Il facilite l'insertion professionnelle des étudiants dans diverses structures publiques ou privées dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement, de l'aménagement et de la promotion immobilière en s'appuyant sur un réseau de professionnels à l'échelle régionale et sur un réseau d'anciens étudiants.

Contenu des enseignements

Semestre 1 (mi-septembre – fin janvier)

Comprendre les enjeux et le cadre juridique de l'urbanisme durable

Mobiliser les outils de planification urbaine et de contrôle des utilisations du sol

Maîtriser les outils de protection de l'environnement et de développement économique

Approfondir : Aménagement foncier et urbanisme

Approfondir : Droit de l'environnement et du patrimoine bâti

Mettre en pratique les savoirs (études de cas)

Semestre 2 (mars – fin septembre)

Méthodologie et rapport de recherche

Projet de recherche appliquée

Option 1 : Approfondissement de la recherche (mémoire de recherche/stage d'un mois)

Option 2 : Immersion professionnelle (stage de 3 à 6 mois/rapport de stage)

Conditions d'accès

En formation initiale : titulaires d'un master 1 ou diplôme équivalent obtenu à l'Université d'Aix-Marseille ou dans tout autre établissement français ou étranger et reconnu équivalent.

En formation continue : professionnels des secteurs concernés sous réserve de satisfaire aux procédures de validation des acquis.

Responsables du parcours

Marie-Laure LAMBERT : ml.lambert@univ-amu.fr

Françoise ZITOUNI : f.zitouni@univ-amu.fr